

Décret gouvernemental n° 2020-414 du 29 juin 2020, portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour l'année 2020.

Le Chef du Gouvernement,
 Sur proposition du ministre des finances,
 Vu la loi organique n° 2019-15 du 13 février 2019, portant loi organique du budget, notamment son article 53,
 Vu la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973 portant promulgation du code de la comptabilité publique, ensemble les

Vu la loi n° 2019-78 du 23 décembre 2019, portant loi de finances pour l'année 2020,
 Vu le décret Présidentiel n° 2020-19 du 27 février 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres,
 Vu l'avis du Tribunal administratif.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Est autorisé, le transfert de crédit de la " mission de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques" à la mission" Présidence du gouvernement " au sein du budget de l'Etat pour l'année 2020 conformément aux tableaux suivants :

CREDITS DE PAIEMENT

EN DINARS					
Diminution					
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
4- Mission de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques	10 367 000	7 326 000	400 000		2 641 000
programme 1: Gestion dans le secteur public	7 907 000				
programme 2: Modernisation des services administratifs	1 341 000				
programme 9: Pilotage et appui	1 119 000				

EN DINARS					
Augmentation					
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
3 – Mission Présidence du gouvernement	10 367 000	7 326 000	400 000		2 641 000
programme 4: Gestion dans le secteur public	7 907 000				
programme 5: Modernisation des services administratifs	1 341 000				
programme 9: Pilotage et appui	1 119 000				

CREDITS D'ENGAGEMENT

EN DINARS

Diminution					
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
4- Mission de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques	10 367 000	7 326 000	400 000		2 641 000
programme 1: Gestion dans le secteur public	7 907 000				
programme 2: Modernisation des services administratifs	1 341 000				
programme 9: Pilotage et appui	1 119 000				

EN DINARS

Augmentation					
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
3 - Mission Présidence du gouvernement	10 367 000	7 326 000	400 000		2 641 000
programme 4: Gestion dans le secteur public	7 907 000				
programme 5: Modernisation des services administratifs	1 341 000				
programme 9: Pilotage et appui	1 119 000				

Art. 2 - Est créé au sein du budget de l'Etat une nouvelle mission numéro 36 nommée "mission de l'énergie, des mines et de la transition énergétique".

Art. 3 - Est autorisé, le transfert de crédit de la "mission de l'industrie et des petites et moyennes entreprises" à la "mission de l'énergie, des mines et de la transition énergétique" au sein du budget de l'Etat pour l'année 2020 conformément aux tableaux suivants :

CREDITS DE PAIEMENT

EN DINARS

Diminution					
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
15-Mission de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	1 938 131 012	7 588 787	1 020 000		1 929 522 225
Programme 1: Energie et énergies renouvelables	1 929 808 366				
Programme 3: Mines	5 053 671				
Programme 9: Pilotage et appui	3 268 975				

EN DINARS

		Augmentation			
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
36- Mission de l'Energie, des Mines et de la Transition Energétique	1 938 131 012	7 588 787	1 020 000		1 929 522 225
Programme 1: Energie et énergies renouvelables	1 929 808 366				
Programme 3: Mines	5 053 671				
Programme 9: Pilotage et appui	3 268 975				

CREDITS D'ENGAGEMENT

EN DINARS

		Diminution			
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
15-Mission de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	1 940 681 012	7 588 787	3 570 000		1 929 522 225
Programme 1: Energie et énergies renouvelables	1 932 208 366				
Programme 3: Mines	5 203 671				
Programme 9: Pilotage et appui	3 268 975				

EN DINARS

		Augmentation			
LES MISSIONS, LES MISSIONS SPECIALES ET LES PROGRAMMES	TOTAL DES CREDITS	PAR PARTIES			
		DEPENSES DE REMUNERATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DES OPERATIONS FINANCIERES	AUTRES PARTIES
36 -Mission de l'Energie, des Mines et de la Transition Energétique	1 940 681 012	7 588 787	3 570 000		1 929 522 225
Programme 1: Energie et énergies renouvelables	1 932 208 366				
Programme 3: Mines	5 203 671				
Programme 9: Pilotage et appui	3 268 975				

Art. 4 - Est autorisé, le transfert de crédits du compte spécial du trésor " Fonds de la transition énergétique" de la mission 15 " mission de l'industrie et des petites et moyennes entreprises " à la mission 36 "mission de l'énergie, des mines et de la transition énergétique ".

Art. 5 - Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 29 juin 2020.

Pour Contreseing
Le ministre des finances
Mohamed Nizar Yaïche

Le Chef du Gouvernement
Elyes Fakhfakh